



DEPARTEMENT
DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINTE LUCE
AVIS DE MARCHE

PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

Commune de Sainte Luce. – Rue Schoelcher hôtel de ville 97228 Sainte Luce
Tél 05 96 62 50 01 Fax 05 96 62 30 15

II - Objet du marché : Marché à Bons de de commande concernant :

**MARCHE A BONS DE COMMANDE D'ÉLAGAGE, ABATTAGE ET
DESSOUCHAGE DES ARBRES ET VEGETAUX SUR LE PATRIMOINE
ROUTIER, BATI ET NON BATI DE LA COMMUNE DE SAINTE LUCE**

III- Décomposition en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les minima et maxima, hors taxes, du marché sont fixés comme suit :

Période	Minimum	Maximum
<i>Période ferme</i>	<i>Sans</i>	<i>110 000.00€</i>
<i>Reconduction °1 :</i>	<i>Sans</i>	<i>110 000.00€</i>
<i>Reconduction °2 :</i>	<i>Sans</i>	<i>110 000.00€</i>

IV - Mode de passation du marché : *La présente consultation est lancée selon la Procédure d'adaptée passée en application des articles L 2123-1et R.2123-1 à R.2123-3 du Code de la Commande Publique.*

V – Délai d'exécution des travaux : *le délai d'exécution des travaux est les suivant :*

Le présent marché est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit de façon tacite par période d'un (1) an, de date anniversaire à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède trois (3) ans.

VI- Justifications à produire : Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation

VII – Critères de sélection des candidatures :

Les critères de sélection des candidatures qui seront utilisés sont les capacités professionnelles, techniques et économiques et financières.

VIII- Critères de sélection des offres :

- 1- Prix des prestations (40%),**
- 2- Valeur technique (60%)**

Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)

IX – Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.

X -Modalités d'obtention du dossier : Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XI- Modalités de transmission des offres : les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr

XII – Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

XII – Modalités de financement de l'opération : COMMUNE

XIII -Date limite de réception des offres : 23/08/2024 à 12h au plus tard

XIV- Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre :

Le délai de validité des offres est de six (6) mois. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

XV – Renseignements d'ordre administratif :

Direction Générale des Services –
Hôtel de ville rue Schoelcher 97228 Sainte Luce
Tél / 0596 62 10 86
Télécopie / 596 62 30 15

XVI – Renseignements d'ordre technique :

Direction de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme

Z.A.C de Deville
97228 Sainte Luce
Téléphone : 05 96 62 12 12
Télécopie : 05 96 62 26 22
Mail : mviolet@mairie-sainte-luce.fr
criga@mairie-sainte-luce.fr

XVII-Date d'envoi du présent avis : 19/07/2024

Le Maire, Nicaise MONROSE